

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE



ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Objet de la consultation :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une chaufferie automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Date et heure limites de remise des offres :

Le 30 mars 2018 à 12h00

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Article 1 - Identification du pouvoir adjudicateur

Autorité compétente pour signer le marché :

Mme NASSIVET Marie-Gabrielle
Maire de la commune de Thairé
Place de la Mairie – Rue Jean Coyttar
17290 THAIRÉ

Article 2 - Contractant

Je soussigné,.....(Nom et prénom)

Agissant au nom et pour le compte de la société :(Raison sociale)

.....(Adresse société)

.....(Tél, fax, internet)

Immatriculée à l'INSEE :(SIRET, APE)

Inscrite au registre du commerce et des sociétés :
.....(Numéro)

Au répertoire des métiers de :
.....(Répertoire)

- ayant pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP), de l'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes et du Règlement de Consultation (RC) relatif au présent marché M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter la prestation objet du marché, dans les conditions fixées dans le présent acte d'engagement.

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du contrat :

- Etre à jour des obligations, déclarations et attestations découlant des articles 44 et suivants du Code des marchés publics concernant cette réponse,
- Bénéficiaire conformément à la réglementation en vigueur des compétences obligatoires pour l'exécution de la mission,
- Que la société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

.....
et n° Police : **(joindre l'attestation dans la réponse)**

M'ENGAGE, sans réserve et conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées dans les documents cités ci-dessus, à exécuter la mission qui constitue l'offre.

Article 3 - Objet

La prestation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaudière automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé.

Article 4 - Délai

Le délai d'établissement des études est proposé par le maître d'œuvre :

- semaines pour les études d'esquisse (Esquisse)
- semaines pour les études APS et APD

Acte d'Engagement (AE)

- semaines pour les études de projet (PRO) et le Dossier de Consultation des Entreprises
- Remise du rapport d'analyse des candidatures et/ou des offres : jours calendaires
- Mise au point du marché de travaux : jours calendaires

Article 5 - Prix

Les prix sont fermes. Les prestations sont rémunérées par un prix global et forfaitaire. Sur la base ainsi définie, l'évaluation de l'ensemble des prestations est la suivante :

- Taux de rémunération :%
- Enveloppe financière des travaux selon étude préalable du CRER : 115 000 euros HT (en chiffres)
 - Montant total du marché H.T. : euros
 - T.V.A. au taux de %, soit : euros
 - MONTANT TOTAL DU MARCHE T.T.C. : euros
 (..... euros) (*en toutes lettres*)

La répartition des honoraires sera détaillée mission par mission et sera obligatoirement placée en annexe 2.

Article 6 - Paiements

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter par la Perception un mandat administratif au crédit de **(joindre le R.I.B.)** :

Titulaire du compte :

N° établissement, n° guichet :

N° de compte, clé RIB :

IBAN :

BIC :

Les paiements seront effectués en EUROS. J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au Code Général des Impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Article 7 - Sous-traitance ou co-traitance

Le titulaire du lot envisage-t-il de sous-traiter ou co-traiter l'exécution de certaines prestations ?

OUI

NON

Dans le cas de sous-traitance ou co-traitance, les annexes 1 à 3 (ou documents équivalents) du présent acte d'engagement sont complétées **pour chaque sous-traitant ou co-traitant** et indiquent la nature et le montant des prestations que le titulaire envisage de faire exécuter par des sous-traitants ou co-traitants.

Le montant des prestations sous-traitées ou co-traitées indiqué dans l'annexe 1 constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant ou co-traitant concerné pourra présenter au nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant ou co-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance ou de co-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant ou co-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance ou co-traitance.

Fait en un seul original, A, Le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Nom, prénom, qualité et signature du prestataire :

Date, cachet et signature du Maître d'ouvrage :

ANNEXES

Annexe 1 : ACTE DE SOUS-TRAITANCE ou de CO-TRAITANCE

Annexe 2 : RÉPARTITION DES HONORAIRES DES ENTREPRISES DE GROUPEMENT

Annexe 3 : MANDAT

Annexe 4 : Planning de la mission à compléter

ANNEXE 1 – ACTE DE SOUS-TRAITANCE ou de CO-TRAITANCE

Déclaration et demande d'acceptation d'un sous-traitant ou d'un co-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat

Objet du lot : La prestation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaudière automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé.

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Mme NASSIVET Marie-Gabrielle
Maire de la commune de Thairé
Place de la Mairie – Rue Jean Coyttar
17290 THAIRÉ

IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT

Je soussigné,.....(Nom et prénom)

Agissant au nom et pour le compte de la société :(Raison sociale)

.....(Adresse société)

.....(Tél, fax, internet)

Immatriculée à l'INSEE :(SIRET, APE)

Inscrite au registre du commerce et des sociétés :(Numéro)

Au répertoire des métiers de :(Répertoire)

Représentée pour l'exécution du présent contrat par :(Nom et Prénom)

Numéro d'ordre des architectes (si concerné) :(N° ordre)

PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES OU CO-TRAITÉES ET PRIX

Nature des prestations sous-traitées ou co-traitées :

.....
.....

Montant maximum des prestations sous-traitées et des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant (joindre obligatoirement un devis):

• Montant total du marché H.T. : euros

• T.V.A. au taux de %, soit : euros

• MONTANT TOTAL DU MARCHE T.T.C. : euros

(..... euros) (*en toutes lettres*)

Compte à créditer :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit (**joindre le R.I.B.**) :

Titulaire du compte :

N° établissement, n° guichet :

N° de compte, clé RIB :

IBAN :

BIC :

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du contrat :

- Etre à jour des obligations, déclarations et attestations découlant des articles 43 et 46 du Code des marchés publics,
- Bénéficiaire conformément à la réglementation en vigueur des compétences obligatoires pour l'exécution de la mission sous-traitée,
- Que la société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

et n° Police : **(joindre l'attestation dans la réponse)**

M'ENGAGE, sans réserve et conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées dans les documents cités ci-dessus, à exécuter la mission qui constitue l'offre.

L'Entrepreneur	Le Titulaire	Le Maître d'ouvrage
----------------	--------------	---------------------

ANNEXE 2 – RÉPARTITION DES HONORAIRES DES ENTREPRISES DE GROUPEMENT

Objet du lot : La prestation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaudière automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé.

Description des prestations	ENTREPRISE 1 :		ENTREPRISE 2 :		ENTREPRISE 3 :		Montant total HT	% forfait
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%		
ESQ								
APS								
APD								
PRO/DCE								
ACT								
EXE1								
VISA								
DET								
AOR								
OPC								
Mission complémentaire : Suivi de la performance de l'installation sur une période de 1 année								
TOTAL HT								

Signatures et cachets des sous-traitants ou co-traitants :

ANNEXE 3 – MANDAT

Objet du lot :

La prestation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaudière automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé.

Le groupement d'entreprises contractants de l'acte d'engagement du lot, dont les noms et signatures figurent au bas du présent mandat, désignent :

.....

comme mandataire commun du groupement d'entreprises titulaire du contrat du lot du présent marché.

Bon pour acceptation	Bon pour pouvoir
----------------------	------------------

Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3
Nom 1	Nom 2	Nom 3

ANNEXE 4 – PLANNING DE LA PRESTATION (A COMPLETER PAR LE CANDIDAT ET A REMETTRE AVEC SA REPONSE AU MARCHE)

Principaux éléments à présenter : conception, consultation entreprise, travaux, réception
Début de la mission de Maîtrise d'œuvre : fin avril 2018

Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mission :	Lancement de la consultation : Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle multi-activités et aménagement de parking	Consultation des entreprises pour Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle multi-activités et aménagement de parking			Dépôt des offres de candidature pour le Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle multi-activités et aménagement de parking Date limite de dépôt des candidatures : 2 février 2018	Sélection du candidat pour Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle multi-activités et aménagement de parking				5 mars 2018 Lancement consultation : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaudière automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé

Semaine	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Mission :	Consultation des candidats pour : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaudière automatique aux granulés de bois et la réalisation d'un réseau enterré pour le Groupe Scolaire et la Salle Multi-Activités sur la commune de Thairé Date limite de dépôt des candidatures : 30 mars 2018 à 12h00 Commission ouverture des plis : Validation administratives des candidatures 30 mars 2018			Analyse technique par le CRER des offres déposées et retenues par la commission d'ouverture des plis Commission validation de l'analyse technique : Validation du candidat retenu	Notification aux candidats non retenus : envoi des NOTI 3 par recommandé avec avis de réception Respect du délai de recours de 14 jours pour les candidats non retenus		Notification au candidat retenu : Envoi de la NOTI 1 par recommandé avec avis de réception Démarrage de la mission de Maîtrise d'œuvre possible à partir du fin avril 2018			

Semaine	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Mission :										

Semaine	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Mission :										

Semaine	41	42	43	44	45	46	47	49	49	50
Mission :										

Mise en service de l'installation :